

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : Bref adressé aux cardinaux J. Simeoni et T. Zigliura ; vicaire apostolique en Suède. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : bénédiction de cloches à Longueuil ; Mgr Clut, évêque d'Erindol ; mort et obsèques de M. Bonnisant S.S ; 35^e anniversaire de Mgr Taché. — LETTRE DE MGR O'BRIEN, ARCHEVÊQUE D'HALIFAX. — LOIS COLAIRE EN FRANCE. — SACRE DU



SOMMAIRE

PREMIER ÉVÊQUE DU CONGO.—LA CHAPELLE FRANÇAISE A LONDRES. — NOUVELLES RELIGIEUSES : fête des morts en France ; le sanctuaire de Montmartre ; La Semaine de Combrai et M. Renan ; Royal Hôpital à Londres ; congrès eucharistique à Quito. — LE CHANT DE L'ÉGLISE (suite). — HISTOIRE D'UN SOLDAT (à suivre). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 22	NOV.	—L'Epiphanie.
MERCREDI, 24	“	—Sainte-Emmélie.
VENDREDI, 26	“	—Toutes les églises.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 21	NOV.	—Vingt-troisième dim. après la pent. Présentation, B. V. M., d. m., orns blancs. <i>On annonce l'Avent.</i>
Lundi, 22	“	—Sainte Cécile, V. M., d., orns rouges.
Mardi, 23	“	—S. Clément, P. M., doub., orns rouges.
Mercredi, 24	“	—S. Jean de la <i>Croix</i> , C., d., orns blancs.
Jeudi, 25	“	—Ste Catherine, V. M., d., orns rouges.
Vendredi, 26	“	—S. Pierre, E. M., simp. orns rouges.
Samedi, 27	“	—S. Léonard <i>Port Maurice</i> , C., d., orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Mercredi 24, grand'messe à 7 heures, pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

GRAND-SÉMINAIRE.—Dimanche 21, messe et vêpres pontifical. Après la grand'messe rénovation des promesses cléricales en présence de Mgr l'archevêque de Montréal.

SAINTE-JOSEPH (rue Richmond).—Dimanche 21, vêpres à 7 heures. Après vêpres, sermon par Mgr Clut, évêque d'Erindel, en faveur de ses missions.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME—Mardi 23, profession religieuse.

NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.—Mercredi 24, bénédiction^e du voile d'une professe.

Dimanche 21.—Fête du titulaire de l'église de Saint-Colomban. Solennité des titulaires des églises paroissiales de Sainte-Elisabeth, Saint-Félix de Valois, Sainte-Cécile à Valleyfield et Saint-Clément à Beauharnois, Saint-Léonard de Port-Maurice.

Le Lieutenant-général M. Winterfeld, aide-de-camp personnel de S. A. R. le prince Alexandre de Prusse, a été reçu dernièrement en audience particulière par le Souverain-Pontife.

A l'occasion de la publication du troisième volume des œuvres de saint Thomas d'Aquin, le Saint-Père a daigné adresser aux cardinaux J. Simeoni et T. Zigliara, qui dirigent cette publication, un bref dans lequel Sa Sainteté loue leur zèle et "leur intelligent labeur" et demande, qu'avant tout autre écrit du Docteur, on imprime la *Somme théologique* et la *Somme contre les gentils*. "Avant les volumes dont le travail de préparation serait long, dit Léon XIII, Nous désirons vivement voir donner l'édition de l'une et l'autre *Somme*, ce qui, semble-t-il, peut se faire plus rapidement, parce qu'il s'agit de la partie des œuvres de saint Thomas qui est la plus connue, qui a été le plus souvent publiée, et dont les nombreux travaux des érudits ont aplani les difficultés. D'autre part, Nous sommes mû en cela par la considération de l'usage fréquent qui en est fait, car tous ceux qui s'adonnent sérieusement à l'étude de la philosophie et de la théologie et qui veulent, comme il convient, approfondir ces sciences, n'ont pas d'ouvrage plus familier que l'une et l'autre *Somme*. C'est pourquoi, plus vous vous empresserez de les publier avec la correction et l'exactitude voulue, ce qui est l'affaire de votre dévouement et de votre talent, plus vous vous rendrez utiles à tous ceux qui s'adonnent à ce genre d'études."

Sa Sainteté Léon XIII a envoyé son portrait avec une lettre autographe au prince-archevêque d'Olmütz à l'occasion du 50^e anniversaire de sa prêtrise. Ce portrait sculpté en ivoire et enrichi de diamants est un véritable chef-d'œuvre.

Notre Saint-Père le Pape vient de confier à un évêque, avec le titre de vicaire apostolique, le gouvernement des catholiques de la Suède. Depuis trois siècles, depuis les malheurs causés par la prétendue Réforme protestante, la Suède n'avait plus d'évêque ; quelques prêtres, en très petit nombre, trois ou quatre, résidaient à Stockolm.

Après l'Angleterre, la Suède ; c'est ainsi que le catholicisme reparait dans tous les pays d'où il avait été si malheureusement banni.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Dimanche dernier Mgr l'archevêque de Montréal s'est rendu à Longueuil pour faire la bénédiction des cloches destinées à la nouvelle église.

Après la lecture d'une adresse présentée à Sa Grandeur et le sermon prêché par M. Colin, Supérieur du Séminaire, eut lieu l'imposante cérémonie de la bénédiction.

Cette cérémonie avait attiré dans la nouvelle église de nombreux prêtres de Montréal et des paroisses voisines ainsi qu'un grand concours de fidèles.

Demain, dimanche, après vêpres, le sermon sera prêché à l'église Saint-Joseph (rue Richmond) par Mgr Clut, évêque d'Erindel ; Sa Grandeur prêchera en faveur de ses missions.

Mgr Clut, coadjuteur de Mgr Faraud, vicaire apostolique d'Arthabaska-Mackensie, né en France, dans le diocèse de Valence, le 11 février 1832, arriva au Canada en 1857. A son passage à Montréal, il fut ordonné sous-diacre le 19 juin 1857, puis il partit pour Saint-Boniface. C'est dans cette ville qu'il fut ordonné diacre dans la paroisse de Saint-Norbert ; le 20 décembre 1857 il reçut l'ordre de la prêtrise des mains de Mgr Taché dans la cathédrale de Saint-Boniface.

Le nouveau prêtre fut bientôt envoyé dans les missions d'Arthabaska-Mackensie et depuis lors—29 ans environ—Mgr Clut a toujours résidé dans ces régions glaciales, à l'extrême nord de l'Amérique.

Le 3 août 1864 il fut élevé à la dignité d'Evêque, mais sa consécration ne put avoir lieu que trois ans plus tard—15 août 1867—à cause de la difficulté de réunir trois évêques pour sa consécration. Le prélat consécrateur fut Mgr Faraud, assisté de deux prêtres les deux seuls qui se trouvaient dans le pays.

La résidence de Mgr Clut est à Providence sur la Mackensie ; mais sa Grandeur y demeure très rarement. La plus grande partie de son temps est employée à la visite de ce vaste vicariat-apostolique, dont l'étendue est si grande qu'il faut cinq ou six ans à Mgr Clut pour le visiter en entier.

Les fatigues incessantes du ministère sacré dans ces contrées glaciales, ont miné la santé de Mgr Clut. Depuis près de sept ans malade, Sa Grandeur a dû garder le lit pendant six mois, et enfin venir au Canada prendre un repos bien mérité et y refaire ses forces. Mgr Clut s'est retiré à l'Hôtel-Dieu.

La compagnie de Saint-Sulpice vient d'être encore cruellement frappée par la mort subite d'un de ses membres, M. Bonnissant. Dieu dans son infinie bonté a voulu donner à ce digne prêtre, si bien préparé à paraître devant lui, la fin la plus douce et la plus consolante.

Bien que rien dans son état ne fit prévoir une fin prochaine, M. Bonnissant avait fait, il y a quelques jours, son testament dans lequel il faisait avec joie le sacrifice de sa vie, en expiation de ses péchés, s'en remettant à Dieu pour l'heure, pour le jour, pour le temps où Il le rappellerait à lui. Samedi il s'était confessé ; dimanche, quoique ne disant pas sa messe, il voulut recevoir la sainte communion, qui fut son saint viatique. Après avoir vers les trois heures réglé quelques affaires avec un de ses confrères, il prit à quatre heures un léger remède et un bouillon, puis ayant été laissé seul par l'infirmier, il s'endormit et ce fut pendant ce sommeil que son âme alla se reposer en Dieu.

À plusieurs reprises l'infirmier vint voir M. Bonnissant, et le trouvant endormi, n'osa pas le sortir de ce sommeil, et quand, à 7½, on alla passer la récréation avec lui, grand fut l'étonnement en voyant que ce repos était la mort.

Le médecin, immédiatement appelé, fut très surpris car, ayant vu M. Bonnissant à deux heures, il n'avait trouvé en lui ni fièvre ni trace de maladie sérieuse ; il ne put que constater la mort, attribuée à une asphyxie des poumons, et à une congestion du cerveau.

Cette fin si rapide, si inattendue, mais si consolante par les marques de prédestination qui semblent l'entourer, a causé une vive émotion parmi les confrères de M. Bonnissant et parmi les citoyens de notre ville qui, depuis de longues années, avaient pu apprécier et aimer cet excellent Sulpicien.

Aussi est-ce au milieu d'un grand concours de fidèles, des déléguations des communautés de femmes, des représentants des communautés d'hommes, de prêtres nombreux de la ville et des paroisses environnantes qu'ont eu lieu mercredi matin les obsèques de M. Bonnissant.

La messe a été chantée par M. Sorin, ayant pour diacre et sous-diacre MM. S. Charrier et J. W. Guihot.

L'absoute a été faite par Sa Grandeur Mgr Clut, assisté de MM. Colin, supérieur du Séminaire, et P. Rousseau. M. Maréchal V. G. représentait Sa Grandeur Mgr de Montréal.

M. Mathurin-Clair-Louis Bonnissant naquit à Nantes le 12 août 1816. Après avoir fait ses études au séminaire de cette ville il entra au grand-Séminaire le 2 octobre 1837 et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1840.

Pendant près de six ans, il travailla dans le ministère paroissial à Nantes, et y laissa de douces et durables impressions qui vivent encore. En 1846, M. Bonnissant fit sa solitude à Ivry et en en sortant, en 1847, il fut dirigé sur Montréal où il arriva le 24 octobre, en compagnie de M. l'abbé Daniel.

Après quelques années de ministère, M. Bonnissant fut nommé directeur des Sœurs de l'Hôpital-général. Il avait les qualités voulues pour faire un chapelain de Communauté : il était discret, sérieux, bon, doux, excellent religieux et zélé pour l'avenir spiri-

tuel des âmes qui lui étaient confiées ; il se donna tout entier à son œuvre, et régularisa avec un grand succès le gouvernement spirituel de la communauté et du Noviciat.

Quand M. Granet, en 1856, fut élu Supérieur du Séminaire, M. Bonnissant devint Supérieur des Sœurs-Grises. Il fut successivement chapelain des Sœurs de la Congrégation, de l'Hôtel-Dieu et des Frères, économe à différentes reprises, et vice-procureur de la maison-mère. Chargé des correspondances et des transactions avec l'étranger, M. Bonnissant traita les affaires les plus délicates avec un tact, une modération, une prudence qui laissèrent entièrement satisfaits tous ceux avec qui il eut à traiter.

M. Bonnissant s'occupa d'une manière toute spéciale du procès de canonisation de la Sœur d'Youville.

Au moment de sa mort, il était économe de la maison-mère.

Monsieur l'abbé M. C. Bonnissant, prêtre du Séminaire de St-Sulpice, décédé le 14, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL. Ptre
Chancelier.

Le 23 novembre sera célébré, à Winnipeg, le 35^e anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Graudeur Mgr Taché.

Lettre de Mgr O'Brien, Archevêque d'Halifax.

Sir Adams Archibald, dans un mémoire qu'il a lu, l'autre jour, à une séance de la société historique de la Nouvelle-Ecosse, dont il est le président, s'est efforcé de justifier l'expulsion des Acadiens qui, d'après lui, fut nécessaire, si elle fut cruelle.

“ L'Angleterre, dit-il, était à la veille d'une grande guerre avec la France. La puissance anglaise en Acadie était menacée non seulement du dehors, mais aussi au dedans par les Acadiens hostiles et les sauvages meurtriers. Que fallait-il faire ? La sûreté de l'Etat était l'expulsion, et comme les Anglais ne se proposaient point de quitter le pays, et que les Acadiens refusaient positivement de devenir loyaux sujets britanniques après en avoir eu toutes les occasions possibles, ils furent expulsés.”

Le lendemain, le *Herald*, de Halifax, en donnait une appréciation et publiait à la suite la réfutation suivante de Mgr l'archevêque d'Halifax.

“ Au rédacteur du *Herald* :

“ Monsieur,—Nous sommes éminemment dans l'âge des apologies. Notre charité s'étend si loin, —on, peut-être, notre sentimentalité plutôt,—que des caractères souillés au-delà de toute rédemption ont eu leurs apologistes et défenseurs. Cromwell, Pilate jusqu'à Judas Iscariote, et quelques-uns de ses imitateurs modernes, ont trouvé des champions et des soi disant vengeurs. La vérité historique, et notre sens inné de la justice, sont en danger

d'être repoussés en arrière devant la charge furieuse de cette troupe d'apologistes. Tandis que cela peut être une cause de regret, ce ne peut en être une de surprise, que l'expulsion des Acadiens reçût une couche abondante de badigeon. Mais le fait que c'est sir Adams Archibald qui tient la brosse, prouve le progrès accompli par cette sentimentalité malsaine, et l'influence aveuglante exercée par les écrivains partiaux de l'histoire.

" Je n'ai pas le temps à présent d'entrer dans les détails de l'expulsion, ni de soumettre à une analyse judicieuse les divers documents se rapportant à la question. Pour mon but immédiat cela n'est pas nécessaire.

" Nous pourrions promptement admettre qu'il a été commis des actes plus détestables et féroces ; ordinairement, toutefois, ils ont eu la pauvre excuse d'avoir été faits dans un moment de passion, ou sous l'influence de quelque crainte désespérée. Mais l'expulsion a été un acte délibéré, exécuté après mûre considération, devant aucune excitation de provocation, et faite d'une manière barbare. Cela est en dehors de toute controverse.

" Dans un ouvrage précédent sir Adams a parlé dérisoirement du courage des Acadiens, et les a dépeints comme un peuple timide. Si cela est vrai ils ne pouvaient être une source de danger pour les Anglais. Si cela n'est pas vrai, alors sir Adams doit d'abord se réconcilier avec lui-même avant de venir plaider la cause.

" Comme je l'ai dit, je ne citerai point aujourd'hui les documents historiques ; je limiterai mes remarques aux faits établis. Tous les Acadiens n'étaient pas coupables de machinations contre l'autorité britannique ; au plus, il n'y avait que quelques esprits extravagants d'impliqués. Personne ne fut amené à subir un procès sous l'accusation formelle de haute trahison. Aucun crime social ne fut allégué contre les Acadiens, autre que leur sympathie pour leur ancienne mère patrie. Il faut aussi remarquer que dans une enquête historique nous ne saurions nous emporter dans des explosions d'indignation sur l'alliance des Français avec les sauvages.

" Les Anglais n'ont-ils pas employé les sauvages, non seulement contre les Français, mais aussi contre leurs propres colonistes ? Par conséquent cette fausse indignation doit être mise de côté, et notre jugement doit se faire d'après les faits eux-mêmes. Ce jugement sera basé comme suit : — tous n'étaient pas coupables, mais tous furent punis ; conséquemment l'expulsion était injuste. Il n'y eut aucune forme de procès, aucune accusation formelle : conséquemment elle était illégale.

" Aucun danger réel ne menaçait les maîtres anglais de la part de leurs timides sujets : conséquemment elle était inexcusable. Elle fut mise à exécution d'une manière cruelle, barbare, séparant le mari de l'épouse, l'enfant de ses parents, et jetant les victimes sur une côte inhospitalière, parmi des fanatiques et des en-

nemis : conséquemment elle fut condamnable dans toute la force du terme.

“ Tel devrait être le jugement d'un historien, d'accord avec les premiers arguments mêmes de sir Adams Archibald. Nous écrivons cela avec chagrin, et avec grand respect personnel pour sir Adams. Il n'est pas le valet du *Mail*, de Toronto, que nous sachions ; au couchant de sa vie il ne ternira pas un nom honoré. Mais quand une société historique échange son caractère d'association impartiale, judicieuse, pour celui d'une cour de faillite ayant la mission de rétablir les réputations équivoques, les hommes sages en concluront qu'elle a vécu au-delà de son utilité.”

“ † C. O'BRIEN,
“ Archevêque d'Halifax. ”

LA LOI SCOLAIRE EN FRANCE.

La Chambre française vient de terminer la discussion de la nouvelle loi sur l'instruction primaire, votée précédemment par le Sénat. Cette loi s'inspire de deux idées maîtresses qui suffisent à la caractériser ; faire de l'école officielle un instrument de propagande libre-penseuse à la fois et républicaine, et tuer l'enseignement chrétien libre, tel est le double but poursuivi par les auteurs de la loi. Elle est l'œuvre combinée de la haine du catholicisme et de l'esprit de parti poussé jusqu'au fanatisme.

Il est difficile d'imaginer une législation plus savamment oppressive et plus ingénieusement tyrannique. Un coup d'œil sur les différents articles suffit pour nous en convaincre.

L'article 7 oblige chaque commune à avoir au moins *une* école publique ; l'article 17 décrète que tous les instituteurs devront être laïques. On sait que, malgré la loi de 1882, qui décrète l'*instruction* laïque, neuf mille deux cents communes avaient gardé le personnel congréganiste enseignant ; ces neuf mille deux cents communes devront s'exécuter. L'article 13 décide que toutes les écoles de garçons devront être laïcisées dans un délai *maximum* de cinq ans. L'article 21, un des plus importants, attribue au préfet la nomination de l'instituteur ; c'est-à-dire qu'il fait de celui-ci un agent politique et un courtier électoral. M. Goblet l'a, d'ailleurs, déclaré expressément au cours du débat. “ Les instituteurs sont, a-t-il dit, en propres termes, des fonctionnaires de l'Etat ; nous les choisissons *et nous les nommons pour élever notre jeunesse dans les principes républicains*. Nous leur interdisons de prendre part aux luttes locales et de devenir des agents électoraux, mais nous attendons d'eux *des sentiments républicains et nous leur demandons de les inculquer aux jeunes gens qu'ils sont chargés d'instruire* ”. Ainsi on prohibe le catéchisme catholique pour y substituer le catéchisme républicain. D'après une série d'articles qui commen-

cent à l'article 21, l'instituteur libre qui contrevient à la loi est déféré à un Conseil départemental où il trouvera non pas des juges, mais des accusateurs intéressés, puisque ses membres sont presque tous des fonctionnaires ou des représentants de l'enseignement public. L'article 50 exclut le prêtre des commissions scolaires. Enfin, l'article 58 enlève aux instituteurs libres et aux membres des Congrégations enseignantes le bénéfice de l'exemption militaire, accordé aux instituteurs officiels. M. Keller l'a fort bien dit : " Le seul auteur dont ce projet de loi puisse s'autoriser, c'est Robespierre ". Et encore Robespierre voulait-il que l'Etat reconnût officiellement l'existence d'un Être Suprême, tandis que la loi en question bannit de l'école tout enseignement religieux et tout ce qui peut rappeler l'idée de la divinité.

La législation scolaire inaugurée par la troisième République est sans exemple jusqu'ici. L'école neutre proprement dite n'existe nulle part, sauf en Hollande et aux Etats-Unis, et encore l'exemple de ces deux pays ne peut-il pas être invoqué par les partisans de la laïcisation : en Hollande, si aucun enseignement religieux spécial ne se donne à l'école, les classes commencent par la prière et la lecture de la Bible, et, aux Etats-Unis, si l'école officielle n'a aucun caractère *confessionnel* (unsectarian) elle est cependant *religieuse*. On y parle de Dieu aux enfants et on y lit la Bible. Il était réservé à la troisième République d'inaugurer l'école sans Dieu, l'athéisme scolaire.

Oh ! sans doute, les républicains et M. Goblet, le ministre des cultes tout le premier, le nient avec une vivacité plus ou moins sincère ; ils font sonner bien haut la prétendue *neutralité* inscrite dans la loi, mais cette neutralité, telle que l'entendent les républicains, n'existe pas et ne peut pas exister.

La droite conservatrice, par l'organe de MM. Keller, Cassagnac, de Lamarzelle, de Mun, etc., a vaillamment défendu les principes de liberté et de justice, et les droits de la conscience chrétienne contre l'intolérance et le fanatisme sectaire de la majorité ; ces efforts ont malheureusement échoués. Mais si ses protestations ont vainement retenti dans l'enceinte législative, elles trouveront un écho dans la conscience publique. Au simple point de vue des intérêts républicains, la loi actuelle est une loi dangereuse, et la République pourrait bien l'expier quelque jour.

Le sacre du premier évêque du Congo français.

Pendant que le gouvernement français forge les chaînes pour entraver l'Eglise, celle-ci, suivant le conseil de son divin fondateur recommandant de faire du bien à ceux qui nous persécutent, travaille à étendre au loin l'influence française et continue la vraie mission nationale, *gesta Dei per Francos*.

Nous faisons cette réflexion, dit la *Semaine* de Paris, en assis-

tant, le dimanche 24 octobre, dans la chapelle du Saint-Esprit, au sacre d'un nouvel évêque.

C'était l'un des jeunes membres de la généreuse Société du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie, qui recevait des mains de Mgr l'Archevêque, assisté de Mgr de Briey et de Mgr Duboin, l'onction épiscopale : Mgr Carrie, né le 10 février 1842, à Propières au diocèse de Lyon.

C'était lui que, sur la proposition de son Supérieur Général, Sa Sainteté Léon XIII a préconisé évêque titulaire de Dorylée et premier vicaire apostolique de ce Congo français, dans lequel, pendant vingt ans, il a préparé des âmes à l'Eglise et un territoire à notre pays.

Il nous était doux de voir, assistant à cette imposante cérémonie avec une foule nombreuse et recueillie, deux amiraux qui savent apprécier et reconnaître que la vraie colonisation ne saurait se passer du secours de la religion ;—des membres du Conseil de la Propagation de la Foi, qui récoltaient dans la joie ce qu'ils sèment depuis de longues années, pour l'établissement de l'Eglise dans le Congo ;—les supérieurs de sociétés apostoliques, parmi lesquels le vénérable Supérieur des Missions-Etrangères, qui se réjouissaient de voir le règne de Dieu se dilater de plus en plus ;—de jeunes missionnaires qui, après avoir versé leurs sueurs en prêtant leur concours au R. P. Carrie, étaient justement fiers de le voir élever à l'insigne dignité de l'épiscopat, et qui ont hâte de retourner avec lui vers leurs chers Noirs ;—enfin plus de cent cinquante jeunes clercs, dont l'attitude pieuse et l'attention religieuse nous faisaient soupçonner qu'il y avait dans les cœurs de tous un ardent désir d'aller le plus tôt possible sous la houlette du pasteur du Congo français et parmi lesquels il nous semblait que Dieu pouvait, devait même avoir quelque futur évêque de ces lointaines contrées.

La cérémonie s'est accomplie avec la majesté de notre culte, dans une chapelle superbement ornée et avec la pompe la plus grandiose. C'est sous l'œil et la direction de l'habile liturgiste, qui est une gloire de l'église de France et de sa Congrégation, que la grand-messe pontificale et la consécration du nouvel élu ont été faites. C'est dire que rien n'y a laissé à désirer, quand on avait encore pour officiant et prélat consécrateur Mgr Richard, dont tout le monde connaît et la piété et la dignité.

A midi, le réfectoire du Séminaire, modestement orné, recevait les prélats et les principaux personnages qui avaient assisté au sacre. Vers la fin du dîner, le très révérend Père Supérieur adressa quelques paroles pleines de tact, pour exprimer à Mgr l'Archevêque sa reconnaissance. Mgr Richard y répondit avec non moins d'à-propos, il y prononça entr'autres, cette phrase que plusieurs journaux religieux ont reproduite : " S'il ne m'est pas donné d'al-
" ler annoncer l'Evangile aux peuples infidèles, c'est pour moi

“ une grande consolation d’avoir deux fils (1) dans l’épiscopat qui ont ce bonheur, et de m’être ainsi assuré une petite part dans leurs travaux apostoliques. ”

C’est pour notre diocèse une bien grande gloire et une bien grande consolation que d’y trouver, malgré le malheur des temps, plusieurs essais d’apôtres qui portent la lumière de l’Evangile et l’influence française à tous les coins du globe. C’est une gloire et une consolation d’y avoir le siège de cette vaillante Congrégation du Saint-Esprit qui, la première, a remué notre Afrique et qui, comme le disait si bien le Supérieur général, unit dans son affection et son dévouement les noms du chef de l’Eglise et de celui de notre zélé Archevêque. Ces choses, bien considérées, consolent du présent et empêchent de désespérer de l’avenir.

LA CHAPELLE FRANÇAISE A LONDRES.

Un des résultats du décret d’expulsion des Princes aura été de rendre à notre vieille chapelle de l’Annonciation, à Londres, quelques rayons de sa gloire passée.

Mardi 26 octobre, Mme la princesse Héléne, fille de M. le comte de Paris, a reçu dans ce sanctuaire le sacrement de Confirmation, des mains du vénérable cardinal Manning, archevêque de Westminster.

Les augustes exilés qui se sont pressés en ce jour au pied du modeste autel de l’Annonciation n’ont pu se défendre d’évoquer dans leur pensée les plus touchants souvenirs de leur enfance.

C’est là que, le 20 juillet 1850, pieusement agenouillé devant une simple balustrade en bois, M. le comte de Paris faisait sa première communion. Son Em. le cardinal Wiseman, premier archevêque de Westminster, présidant la cérémonie.

L’année suivante 1851, avaient lieu, en cette même enceinte, la première communion de M. le duc de Chartres et la Confirmation de M. le comte de Paris.

L’année 1852, enfin, voyait M. le comte d’Eu, fils aîné de Monseigneur le duc de Nemours, faire, à son tour, sa première communion.

En parcourant les archives de la chapelle française, les Princes d’Orléans ont pu y voir consignés des noms et des événements qui leur ont rappelé les grandes infortunes de la Maison de France. Ils ont revu là-haut, dans cette tribune, dominant la porte d’entrée, la place où se dressait le fauteuil de Louis XVIII, et, dans le fond, le banc des Princes, où s’asseyaient M. le comte d’Artois, ses deux fils, les ducs d’Angoulême et de Berry, l’auguste fille de Louis XVI, le duc de Bourbon, le prince de Condé, le duc d’Orléans et ses deux frères, les ducs de Montpensier et de Beaujolais.

(1) Mgr Duhoim, l’un des prélats assistants, avait été sacré précédemment par Mgr Richard, et ce sont les deux seuls évêques auxquels il ait donné l’onction épiscopale.

C'est dans ce sanctuaire que, bien loin des pompes de Versailles et des voûtes sépulcrales de Saint-Denis, le fils aîné de l'Église conviait sa fidèle noblesse à venir au pied des autels partager sa douleur et prier pour le repos éternel des membres de sa famille.

En 1804, en présence de la cour et devant de nombreux évêques, M. l'abbé Du Châtelier, depuis évêque d'Evreux, y prononçait l'oraison funèbre du duc d'Enghien.

En 1807, M. l'abbé de Bouvens, vicaire général de Tours, y payait un juste tribut d'éloges aux vertus de M. Edgworth de Firmont, ce prêtre généreux qui avait consolé, sur l'échafaud, les derniers instants du roi-martyr.

En 1810, on célébrait dans le même lieu, les funérailles du comte d'Avary, confident et ami de Louis XVIII, et, plus tard, celles de la reine son épouse, Marie-Joséphine de Savoie, présidées par le cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, grand aumônier de France.

Là aussi, les ducs de Montpensier et de Beaujolais, enlevés prématurément aux espérances et à l'affection de leur famille, reçurent, par les soins de Louis-Philippe, leur frère, les honneurs funèbres dus à leur rang.

Bien d'autres cérémonies imposantes s'accomplirent dans cette humble chapelle, devenue en quelque sorte l'égale et la sœur des chapelles royales de Fontainebleau, des Tuileries et de Versailles, et qui remplaçait, suivant les circonstances, Saint-Denis ou Notre-Dame.

L'histoire de la chapelle française, à Londres, embrasse presque un siècle, puisque son origine remonte aux mauvais jours de la Terreur. Elle fut fondée par un prêtre de talent et de zèle, M. Emmanuel Bourret, de la Compagnie de Saint-Sulpice, ancien professeur de dogme au Séminaire d'Orléans, qui l'administra jusqu'à sa mort, arrivée le 23 octobre 1807.

Parmi ses successeurs, on distingue M. l'abbé de Latil, qui devint plus tard archevêque de Reims, et sacra, en cette qualité, le roi Charles X ; M. l'abbé de Laporte, qui sut si bien allier l'amour des petits et des pauvres à la distinction la plus exquise ; M. le chanoine Tournet, du diocèse d'Arras, dont le ministère à Londres, qui dura plus de quarante ans (1840-1884), a laissé dans tous les rangs de la société, chez les dissidents aussi bien que chez les catholiques, un souvenir ineffaçable.

La solennité religieuse du 26 octobre, présidée par l'éminent cardinal Manning, en présence des illustres proscrits, aura sans doute provoqué la sympathie des fidèles en faveur d'un sanctuaire délaissé depuis 1881 par les pouvoirs publics, et dont le maintien à Londres nous paraît être une question d'honneur et de patriotisme, aussi bien que de religion.—H.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

La fête des morts est encore aujourd'hui célébrée en France par tous, et même chez les plus sceptiques survit le culte de cette journée.

Entraîné par les préoccupations quotidiennes, soucieux des besoins journaliers, on n'a pas toujours l'occasion de penser à ceux que l'on aime. La fête des morts vient réveiller les souvenirs et tous la chôment. On fait trêve aux affaires, on oublie ses travaux pour donner au moins un jour entier à ceux qui ne sont plus.

L'affluence a été immense toute la journée dans les cimetières à Paris. Sur chaque tombe c'était un amas de couronnes de fleurs que déposaient pieusement des hommes et des femmes agenouillés.

Voici le nombre des visiteurs dans les grands cimetières :

Père-Lachaise : 180,000 ; Montmartre : 40,000 ; Montparnasse : 35,000 ; Ivry : 92,000 ; Saint-Ouen : 130,000.

La loi sur l'instruction primaire, que la chambre des députés vient de voter, remplit les républicains d'allégresse. Cette loi funeste leur fait entrevoir les générations futures dégagées de toutes les croyances, n'admettant plus une vie meilleure, un paradis, récompense des souffrances de ce monde.

Pour diminuer cette allégresse nous leur citerons ce que disait un homme, un penseur que les républicains ne récuseront certainement pas. Dans son roman de *Claude Gueux*, Victor Hugo, déjà libéral, mais non encore affolé par les fâcheuses doctrines qui, plus tard, ont gâté son génie, écrivait :

“ Quand la France saura lire, ne laissez pas sans direction cette intelligence que vous avez développée. Ce serait un autre désordre. L'ignorance vaut encore mieux que la mauvaise science. Non. Souvenez vous qu'il y a un livre plus philosophique que le *Compère Mathieu*, plus populaire que le *Constitutionnel*, plus éternel que la Charte de 1830 ; c'est l'Écriture sainte. Et ici un mot d'explication.

“ Quoi que vous fassiez, le sort de la grande foule, de la multitude, de la majorité, sera toujours relativement pauvre, et malheureux, et triste. A elle le dur travail, les fardeaux à pousser, les fardeaux à traîner, les fardeaux à porter.

“ Examinez cette balance : toutes les jouissances dans le plateau du riche, toutes les misères dans le plateau du pauvre. Les deux parts ne sont-elles pas inégales ? La balance ne doit-elle pas nécessairement pencher, et l'État avec elle ?

“ Et maintenant dans le lot du pauvre, dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir céleste ; jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez le paradis, contre-poids magnifique ! Vous rétablissez l'équilibre. La part du pauvre est aussi riche que la part du riche.

“ C'est ce que savait Jésus, qui en savait plus long que Voltaire.

“ Donnez au peuple qui travaille et qui souffre, donnez au peuple, pour qui ce monde est si mauvais, la croyance à un meilleur monde fait pour lui.

“ Il sera tranquille, il sera patient. La patience est faite d'espérance.

“ VICTOR HUGO. ”

Pendant le mois de septembre dernier le sanctuaire de Montmartre a été visité par 14,185 personnes ; 10,380 personnes ont assisté aux exercices ordinaires de la chapelle provisoire ; 6,650 communions ont été distribuées, 58,406 intentions ont été recommandées aux prières quotidiennes ; 1,826 actions de grâces ont été demandées pour diverses faveurs obtenues et 345 prêtres étrangers y ont célébré la sainte messe.

L'*Elsaesser*, journal catholique de Strasbourg annonce que l'on taille quatorze colonnes dans les carrières de granit, près de la Hœ-Kœnisbourg, non loin de Fribeauvillers. Ces colonnes de 5m 70 de haut et de 0m 80 de diamètre sont destinées au sanctuaire de Montmartre.

M. Ernest Renan vient de faire paraître : *L'abbesse de Jouarre*, prétendu *drame philosophique*. Cette publication a soulevé dans toute la presse, même républicaine, un sentiment de répulsion et de dégoût.

La *Semaine* de Cambrai fait au sujet de cette œuvre ordurière les très justes réflexions suivantes :

“ La divine Providence permet ordinairement que les grands coupables soient frappés de châtimens exemplaires. M. Renan, l'auteur de la *Vie de Jésus*, ne devait point échapper à cette loi ; tout le monde le pressentait, mais l'on se demandait quelle pourrait être sa punition. Serait-il frappé par la foudre, serait-il vivant livré aux vers ? Ce sont là châtimens vulgaires. Ernest Renan se voit condamné, dans sa vieillesse, à étaler aux yeux du monde l'ignominieuse turpitude de son âme.

Son prétendu *drame philosophique* a soulevé dans toute la presse, jusque chez la *République française*, un hoquet de souverain dégoût.

En même temps qu'elle étale la turpitude de son auteur, cette composition révèle ses luttes intérieures, ses souffrances intimes. Un mot s'y trouve, qui dénonce l'ingrat et douloureux travail auquel l'a condamné son apostasie : “ Les épaves de la vieille Eglise, dit-il, doivent servir ; il faut les démarquer. ”

Démarquer ce qu'il a reçu de l'Eglise c'est toute son œuvre littéraire et c'est aussi son supplice. On voit les croyances que cet homme a reniées le dominer et l'obséder toujours ; on comprend qu'il a peur de se sentir ressaisi par elles ; et alors il cherche à s'étourdir dans une orgie de blasphèmes et dans la satisfaction

dés passions les plus grossières. Il abrute ses sens pour oublier, et il ne le peut. La marque du chrétien et du lévite est sur son front, et sentant qu'il ne peut en effacer la trace, il tente de la "démarrer," d'en dénaturer le caractère, de transformer ce qui est le signe de l'Ange, en signe de la Bête."

Le Royal Hôpital de Londres entretient aux frais de la Reine quatre cents vieux militaires qui ont obtenu une pension pour services rendus au pays. Dernièrement, le R. P. Kelly, vicaire de l'église St-Mary faisait sa visite habituelle aux vieux troupiers, lorsqu'un irlandais catholique s'avance vers lui et lui remet son offrande pour le Jubilé. Le R. P. Kelly s'aperçut que ce bon vieux soldat lui avait donné seize livres sterling (400 francs). Aussitôt il lui représente que cette aumône est au-dessus de ses moyens : "Non, reprend le soldat catholique, non, M. l'Aumônier, ni je ne fume, ni je ne bois, et j'ai amassé petit à petit cet argent que je suis trop heureux d'offrir pour le denier de Saint-Pierre." L'aumônier ne put entendre ces accents de foi vive sans se sentir profondément ému.

Le prince-régent de Bavière s'est déclaré le protecteur de tous les cercles catholiques d'ouvriers du royaume. Cette décision a été prise à cause du noble but poursuivi par ces cercles et des étonnants résultats qui y ont été obtenus.

La ville de Quito, capitale de la république de l'Equateur, a donné l'hospitalité, pendant le mois de juillet, au premier Congrès eucharistique américain, tenu à l'occasion du deuxième centenaire de l'institution du culte du Sacré-Cœur de Jésus.

Mgr Ignace Ordonnez, archevêque de Quito, présidait ce Congrès.

L'excellente feuille catholique espagnole, la *République du Sacré-Cœur*, de Quito, nous raconte les splendeurs de la fête du deuxième centenaire du culte du Sacré-Cœur :

Quito, dit-elle, généralement désert et triste pendant la nuit, alors que ses habitants sont chez eux, est devenu subitement la plus mouvementée des capitales.

L'aspect de la ville dépassait l'espérance de tous. La belle illumination du palais du gouvernement et de l'hôtel de ville attirait notamment une foule immense, qui en admirait la variété. Devant de nombreuses maisons on avait érigé des autels splendides, sur lesquels était placée l'image du divin Cœur entourée de fleurs, de lumières et de tentures. Beaucoup de façades de maisons s'étaient changées en véritables monuments. Les initiales du saint nom de Jésus brillaient sur les façades du palais du gouvernement. Sur les balcons et vérandas de beaucoup de maisons on avait placé des orchestres, des pianos, des harmoniums, qui accompagnaient des chœurs de jeunes enfants chantant des cantiques en l'honneur du Sacré-Cœur.

Au moment où Quito honorait ainsi le Sacré-Cœur de Jésus, dans les provinces on faisait de même, et partout avec le même enthousiasme et la même splendeur.

Toute la république, animée d'une même pensée, voulait honorer son divin patron et protecteur.

A la com munion générale, à la cathédrale, se pressaient 10,000 personnes au moins, dont le tiers était des hommes.

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(Suite).

Après avoir dit un mot des efforts successifs de saint Ambroise et de saint Grégoire pour donner au chant liturgique une forme consacrée ; après avoir parlé même des *lazzi* d'une vocalise grossière, des *hinn'tus equini*, de la *Fête de l'âne*, etc., il dit : " le moment vint bientôt où l'esprit humain prit son essor et travailla sourdement à son émancipation. Alors, les formes de la musique liturgique ne furent pas plus respectées que le dogme et la discipline de l'Église. Les hérésiarques triomphèrent sur tous les points ; ils rompirent les liens de la discipline ecclésiastique ; et, après une lutte héroïque et des travaux admirables de patience et d'érudition scolastique, la fantaisie humaine brisa les vieilles formes de l'art hiératique, comme le libre arbitre s'échappa des catégories impératives du dogme catholique, qui avait jusque là comprimé son essor.

" C'est au commencement du seizième siècle, continue-t-il, qu'eut lieu ce magnifique épanouissement de la vie. L'esprit humain, réveillé tout à coup de son long assoupissement, abandonna pour toujours les limbes de la foi naïve et prit la direction de sa propre destinée. C'est alors que les arts plastiques abandonnèrent les *types dévots*, transmis par les Byzantins et les imagiers du moyen âge, pour s'attaquer directement à l'étude de la nature, dont ils purent exprimer, par les moyens de l'art, les nuances diverses et les beautés divines ; et c'est alors aussi que fut créée pour la première fois la vraie musique religieuse du culte catholique. Celui qui vint *enfin* rompre avec le moyen âge, et qui, profitant des travaux des *contre-pointistes* belges, dont il fut l'élève, sut traduire le premier, dans une forme savante, la tendresse, la sérénité et le souffle spiritualiste du christianisme, ce fut Palestrina. Palestrina ! dont l'œuvre admirable marque une ère nouvelle dans l'histoire de la musique, et qu'on pourrait comparer à celle de Raphaël, si la langue eut possédé alors autant de ressources, qu'en avait la peinture pour exprimer la variété et le contraste des passions humaines. (Il s'agit bien ici de passions. !) Palestrina s'inspira du plain-chant grégorien (c'est-à-dire, Palestrina travailla

sur des thèmes connus), dont il épura les formes en l'accompagnant d'une harmonie simplement consonnante, mais claire et profonde. Palestrina, Orlando de Lassus et Jean Gabrielli de Venise, sont les trois grands maîtres de la musique religieuse au seizième siècle."

Comme il s'agit de chant liturgique, il ne faut pas se demander si l'Eglise, maîtresse de la liturgie, a délégué les susdits maîtres pour y travailler ; il ne convient pas même de chercher à savoir si l'Eglise a sanctionné leurs œuvres. Nous sommes dans une matière où les choses vont de soi ; l'émancipation de l'esprit ne doit-il pas pourvoir à tout ? Laissons donc continuer Scudo.

" Nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de véritable musique religieuse avant le seizième siècle, parce qu'il est nécessaire qu'une langue soit formée avant de pouvoir *individualiser* l'expression des sentiments divers qui agitent le cœur de l'homme. La *propriété* du style, c'est-à-dire, l'art de donner à chaque passion (toujours les passions !) l'accent qui lui est propre, suppose la maturité de l'esprit et la création d'un instrument apte à le servir. L'enfant exprime ce qu'il éprouve par des mots confus, inachevés, et parle à sa nourrice comme il parlerait à Dieu s'il pouvait le comprendre ; il n'appartient qu'à l'homme fait d'invoquer l'Être Suprême autrement qu'il n'invoque sa maîtresse. Il en est ainsi de l'enfance de tous les arts..... L'histoire de la musique religieuse peut se diviser en quatre grandes époques. Jusqu'au seizième siècle, on ne trouve que des mélodies de courte haleine, d'un accent plus dévot que religieux, formes naïves de l'instinct qui cherche péniblement sa route ; et puis les travaux arides mais indispensables des *contre-pointistes*, les grammairiens et les dialecticiens de la langue musicale. Au seizième siècle s'épanouit la véritable musique religieuse, dont Palestrina est le créateur. Elle se modifie ensuite au dix-septième siècle par l'événement de la *dissonance naturelle*, qui est au langage musical ce que les couleurs du prisme sont à la peinture ; et puis elle va s'enrichissant successivement de toutes les conquêtes de l'art, et devient entre les mains des Carissini, des Scarlotti, des Pergolèse, des Jonelli, des Marcello, des Hændel et des Mozart, la manifestation la plus admirable de l'esprit divin illuminant le cœur de l'homme."

Oh ! que c'est beau ! Je connais maintenant les conquêtes de l'art ; le seul nom de Mozart excite mon enthousiasme. Le plainchant, je le sais maintenant, n'était et n'est encore, qu'une musique d'enfant, une musique d'instinct, inachevée, confuse, inintelligible comme sont les accents d'un enfant qui veut montrer sa joie ou sa peine, qui demande ce qu'il veut ou refuse ce qu'on lui donne. Grâce à Dieu, ou plutôt, grâce à l'épanouissement de la vie, l'homme n'est plus cet enfant ; il a brisé avec les habitudes et les mœurs de l'enfance ; il s'est détaché du sein de sa mère semblable au fruit, qui, devenu mûr, se détache enfin de l'arbre qui l'a soutenu jusque là. Il chante maintenant, il ne crie plus sa joie

ni sa douleur, mais, éclairé d'une lumière nouvelle, il interprète la nature, cette nature si riche qu'il ne connaissait pas avant, mais qu'il comprend maintenant depuis qu'on lui a laissé, ou plutôt, depuis qu'il s'est donné la liberté de l'étudier *directement*, c'est-à-dire, depuis 400 ans bientôt !..... Hélas ! je regrette mon enfance. Je rougis d'être devenu homme : l'épanouissement de la vie m'a été fatal. Heureuse enfance, alors que nous pouvions avec des accents simples et naïfs dire à Dieu nos joies, nos douleurs et surtout nos espérances. On dit qu'alors nos mélodies étaient courtes et souvent inachevées, peut-être par suite de l'émotion si facile à l'enfance. Faut-il nous en faire un crime. Faut-il chercher l'art en dehors de la vérité ! Aujourd'hui si je veux prier, j'entends du bruit autour de moi ; si je veux pleurer, et je le veux souvent, j'entends les gémissements d'un amant qui a été refusé par sa maîtresse ; si je veux me réjouir une fanfare vient faire palpiter mes membres. Suis-je libre ? Heureux plain-chant ! lui, du moins, il me laisse calme, il ne trouble pas mes sens ; il n'est pas né de la libre pensée, il n'est pas le fruit de l'émancipation de l'esprit, et, tout modeste qu'il est, l'Eglise ne l'a jamais eu en suspicion, elle l'aime.

(à suivre).

HISTOIRE D'UN SOLDAT.

Ambroise Paré, premier chirurgien de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III, disait, au seizième siècle, en parlant d'un malade : Je le pensay, et Dieu le guérit. ”

Un curé de village peut dire aussi : “ Je semai le grain de froment et Dieu le fit germer. ”

La simple histoire que nous voulons rappeler prouve cette vérité.

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1843, un détachement de jeunes soldats entrain dans le quartier de cavalerie le plus considérable de Lyon. Sous la conduite d'un sergent, ces hommes venaient des provinces méridionales. Ils étaient une cinquantaine, vêtus de gros drap brun et coiffés du chapeau à larges bords en usage dans l'Auvergne et le Limousin. Quelques-uns portaient sur les épaules un sac de toile grise contenant du linge grossier. Mais la plupart avaient suspendu à l'extrémité du bâton de voyage le mouchoir rouge et bleu qui renfermait une chemise épaisse et les souliers ferrés.

Malgré les fatigues d'une longue marche, ces jeunes hommes avaient bon air, non à la façon des grandes villes, mais à la mode du village. Presque tous, enfants des montagnes, étaient larges d'épaules, légèrement voûtés et quelque peu alourdis. Leurs cheveux coupés carrément au sommet du front et tombant en longues mèches sur les épaules, imprimaient à leur physionomie un caractère grave. Bronzé par le soleil, la poussière et la pluie, leur visage

n'avait rien de la teinte fleurie que les peintres donnent à la jeunesse. Un léger duvet d'un brun foncé ombrageait leurs lèvres et toutes ces bonnes figures respiraient la confiance et la résignation. Il était facile de voir que l'atmosphère des grandes cités n'avait pas flétri les âmes et les corps. Ils demeuraient fermes comme les chênes de leurs forêts, tout en conservant le timide étonnement de l'enfance. En bon père de famille, le colonel reçut ses nouveaux soldats ; passant de l'un à l'autre, il les interrogea sur leur pays, leur famille et leurs occupations.

Vers la gauche du premier rang, le colonel s'arrêta devant un jeune conscrit que rien ne distinguait de ses compagnons. Comme tous, il était vêtu de cette étoffe faite de la laine du troupeau et tissée à la maison. Sa main gauche soutenait, outre le bâton de coudrier, un mouchoir renfermant les bagages. Peu de chose : deux chemises de toile grise et deux mouchoirs.

Ce jeune villageois ne possédait rien de plus sur la terre.

Il était haut de taille, mais peu gracieux. Lorsque ce jeune homme eut ôté son chapeau, le colonel vit une tête qui n'eût pas attiré les regards d'un artiste, mais dont un chef militaire devait comprendre la valeur. C'était un visage carré, aux petits yeux perçants, aux lèvres développées, au menton saillant, le tout surmonté d'un front bien éclairé. Le colonel vit d'un coup d'œil qu'il aurait un soldat honnête et ferme.

Aux questions qui lui furent adressées par son chef, le villageois répondit avec un accent corrompu par le patois de l'Auvergne, qu'il se nommait François Clément, dit *Clémentou*, laboureur de son état. Son instruction se bornait, dit-il, à la lecture de l'imprimé ; en outre, il savait signer son nom, mais ignorait les chiffres. Clément avait père et mère, pauvres cultivateurs vivant au jour le jour à la sueur de leur front. Le pain manquait souvent dans la huche et le bois dans l'âtre au plus fort de l'hiver.

Après sa revue, le colonel se retira, non sans adresser des paroles d'encouragement aux nouveaux venus.

Le lendemain, ils endossèrent l'uniforme et le perruquier fit ample moisson sur leurs têtes. La connaissance avec le cheval ne tarda guère. Les épreuves durèrent longtemps. Il fallut passer par tous les degrés de l'instruction de cavalier, entretenir le harnachement, les armes et les effets, se familiariser avec la discipline, bonne personne au demeurant.

Pendant cette rude initiation, Clément ne subit pas une seule punition, et sa première année de service s'écoula tranquillement.

Le colonel apprit un jour, par hasard, que le dragon Clément avait une réputation de sainteté. Il remplissait, en effet, ses devoirs religieux avec un zèle et une persévérance que rien n'avait affaibli. Ni les sourires moqueurs de quelques mauvais camarades, ni les exigences du service ne pouvaient détourner Clément de sa voie. Jamais il ne manquait aux offices de l'Eglise, allait publiquement chez son confesseur et communiait, comme avait fait La Hire et Bayard.

Peut-être, dans un atelier, les ouvriers, ses compagnons, se fussent-ils montrés implacables ; mais le régiment a de meilleures façons, et chacun y trouve l'estime qu'il mérite.

Clément servait depuis quatorze mois et allait atteindre sa vingt-troisième année. Ce n'était plus le paysan malhabile, mais un homme au port droit et ferme, qui marchait la tête haute et le visage au vent. Ses pieds dans ses bottes, aux brillants éperons, ses mains gantées de blanc, la taille dessinée par le large ceinturon, le casque en tête, il sentait sa supériorité, mais sans humilier ceux qui l'avaient méprisé lorsqu'il était paysan.

Depuis longtemps, Clément avait obtenu du colonel l'autorisation vivement sollicitée d'aller prendre des leçons à l'école des Frères des Ecoles chrétiennes. Tous les soirs, depuis cinq heures jusqu'à dix, le dragon, lorsqu'il n'était pas de service, étudiait avec les enfants du peuple. En six mois, il les eut dépassés, grâce aux leçons particulières que les Frères se plaisaient à lui donner. En deux ou trois années, il fit de tels progrès, que son écriture était donnée pour modèle. Il savait la grammaire, l'arithmétique, l'histoire sainte et la géographie de l'Europe. Les Frères lui prêtaient des livres qu'il dévorait dans ses moments de repos.

Le colonel nomma Clément brigadier en 1846. Il exerça ce premier commandement avec une fermeté bienveillante, prévenant les fautes pour n'avoir pas à les réprimer. L'accomplissement de ses devoirs religieux et ses études près des Frères ne nuisirent jamais à son service.

Le régiment quitta la garnison de Lyon pour se rendre à Nancy. Clément y connut bientôt les bons Frères et prit leurs leçons.

Le vaguemestre fit savoir au colonel que le brigadier Clément envoyait chaque trimestre de petites sommes d'argent à sa pauvre famille. Dieu sait les privations que s'imposait ce modeste cavalier.

Les années succédaient aux années, et Clément connaissait l'histoire, la géographie, quelque peu d'algèbre, de physique et de chimie, autant qu'en distribue l'Université à ses futurs bacheliers.

Il dessinait fort proprement et savait, en littérature, plus que tel homme du monde goûté dans un salon politique.

Le régiment changea de colonel, et celui qui venait d'être promu général se fit un devoir d'attirer l'attention de son successeur sur le brigadier Clément.

Après six ans de service, à la fin de 1849, Clément obtint les galons de maréchal des logis. En qualité de sous-officier, il cessa de coucher à la chambrée et de prendre ses repas avec les soldats. Il eut sa chambre, sa pension et sa solitude tant désirée.

Dans un des angles de la chambre, il éleva une sorte d'autel recouvert de linge blanc finement brodé. Sur cet autel, il plaça un crucifix d'ébène dans un nid de fleurs et de gazon.

Ses nouveaux camarades ne furent pas avares de plaisanteries. Mais bientôt respectant ses croyances, ils gardèrent un silence discret, pour ne pas dire respectueux.

(à suivre)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Hermine Lepage, ve J. Thibaudeau. — M. Sauriol, ép. F. Bolduc. — M. Duchesnay, ép. Cuvillier. — L. Gauvreau. — Marguerite Herng. — E. Quain, ép. Reys. — H. Pichette. — F. Thérien. — R. A. Collin, ép. A. Poisy. — D. Dubé, ve Archambault. — Ed Lespérance. — O. Laberge, ép. Sourdon. — Toussaint Surprenant. — J. Cloran. — J. Sabourin. — Stéph. Lavigne. — J.-B. Tessier. — A. Vincent. — V. Valin, ép. Turpin. — E. Duchesne, ép. Guérard. — E. Bissonnette, ép. Levesque.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **REMEDE DU DR SEY**.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **REMEDE DU DR SEY**, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécimens dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué **L. J. LAUZON, Ptre.**
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1894.

M. Lachance. Ayant fait usage du **REMEDE DU DR SEY**, pour la dyspepsie, je m'en suis très bien trouvée.
St Thomas supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1894.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

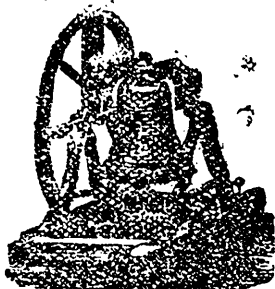
BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPECIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



CLOCHES D'ÉGLISE
THE JONES BELL FONDRY CO.
TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS Montréal.
AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
FABRICANTS DE SOMMERS EN EER.

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
TOUTES ESPECES DE TRAVAUX
COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1850

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

—DOREUR ET MANUFACTURIER DE—

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

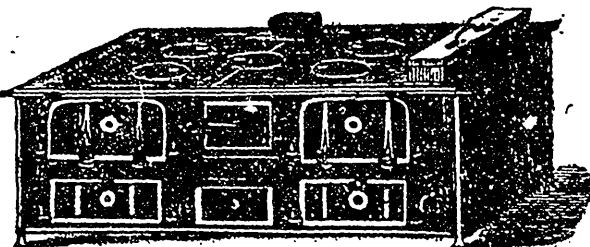
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vée par
un grand
nombre.
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE **\$10 a \$50,**

à toute personne qui nous informera de quelque vacance d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO, 185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantissant pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŪAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

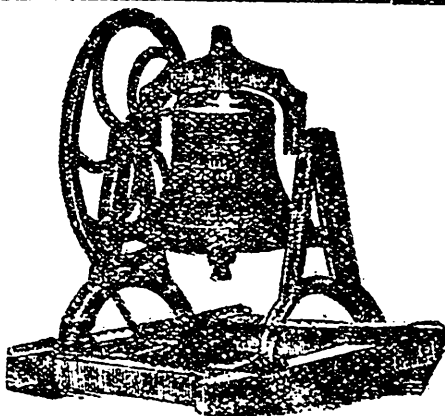
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par lettre et autres remplis avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR ÉGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS.

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ÉCONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIÈRE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

